Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Martinville tenue le lundi 14 septembre 2026 à 19 h 00 à la salle du conseil, située au 233 rue Principale Est, à Martinville, à laquelle sont présents :

Mme Marie-Pierre Dubeau	Mme Kim Filion
M. Sylvain Côté	M. Alexandre Martineau (absent)
Mme Vickie Raymond	Mme Patricia Gardner

Tous formant quorum sous la présidence de Monsieur le maire Michel-Henri Goyette.

Madame Julie Létourneau, directrice générale, greffière-trésorière, est aussi présente.

ORDRE DU JOUR
LUNDI 14 septembre 2026

1. Ouverture de la séance ordinaire
2. Période de questions
3. Visiteurs
4. Adoption de l'ordre du jour (modification, ajout et retrait)
5. Adoption des procès-verbaux
   - 5.1. Séance ordinaire du 10 août 2026
   - 5.2. Séance extraordinaire du 26 août 2026
6. Suivi des affaires découlant du point no 5
7. Correspondance
8. Rapport des comités et délégués
   - 8.1. Rapport du maire et de la mairesse suppléante
     - 8.1.1. Activités mensuelles du Maire
     - 8.1.2. Activités mensuelles de la mairesse suppléante
   - 8.2. Dépôt du rapport de l'inspecteur
     - 8.2.1.Rapport de l'inspecteur municipal
   - 8.3. Sécurité publique
   - 8.4. Sécurité routière
   - 8.5. Famille et aînés
   - 8.6. Environnement
   - 8.7. Urbanisme
   - 8.8. Loisirs et jeunesse
   - 8.9. Patrimoine, culture et bibliothèque
   - 8.10. Comité Ad hoc – Participation citoyenne / vie communautaire
9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion) n/a
10. Présentation et adoption des comptes
    - 10.1.1. Présentation des dépenses déjà autorisées, des dépenses incompressibles et des comptes à payer
    - 10.1.2. Présentation des salaires et des frais de déplacements
11. Autres points à discuter

- Affaires nouvelles
  - 11.1. Nomination des officiers désignés en vertu du règlement 2026-101 relatif à l'entretien et l'occupation des bâtiments
  - 11.2. Nomination des personnes autorisées à émettre des constats d'infraction au nom de la municipalité de Martinville
  - 11.3. Achat d'une banque d'heures Infotech
  - 11.4. Approbation du règlement d'emprunt #2026-003 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSC) visant à compléter le chauffage des eaux par géothermie
  - 11.5. Cain Lamarre avocats / Offre de service 2027
  - 11.6. Therrien, Couture / Offre de service 2027
  - 11.7. Adoption de la politique de la famille et des aînés et le plan d'actions 2026-2030

11.8. Dérogation mineure / Demande de Natascha Fauteux sur le lot 5 487 124
11.9. Soumission pour une porte coulissante au bureau municipale
11.10. Adoption d'une résolution d'appui de demande d'autorisation à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec, concernant l'échange de parcelles de terrains entre les lots 5 487 194, 5 487 195 et 5 487 179, propriétés de Gaby Côté et David Fauteux (Ranch Édaly inc)
11.11. Soumission / Lumières DEL au terrain de balle
11.12. Modification de la résolution numéro 20260710
12. Période de questions
13. Levée de la séance

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Monsieur Michel-Henri Goyette et ouvre la séance à 19 h 00 en souhaitant la bienvenue aux membres du conseil et constate le quorum.

2. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Étienne Viens demande aux membres du conseil s'il est question du tronçon de la route 251 à l'ordre du jour de ce soir.

3. VISITEURS

Messieurs Étienne Viens et Paul Arcand

20260901 **4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR** (modification, ajout et retrait)

Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond
Appuyée par la conseillère Kim Filion

ET RÉSOLU QUE soit adopté l'ordre du jour de la présente séance, tel que modifié, en conformité avec le règlement numéro 2024-103.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

20260902 **5.1. Séance ordinaire du 10 août 2026**

Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyée par la conseillère Vickie Raymond

ET RÉSOLU QUE soit adopté le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260903 **5.2. Séance extraordinaire du 26 août 2026**

Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond
Appuyée par la conseillère Patricia Gardner

ET RÉSOLU QUE soit adopté le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 août 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

6. SUIVI DES AFFAIRES DÉCOULANT DU POINT N° 5

Aucun

20260904 **7. Correspondance**

Les membres du conseil ont pris connaissance du rapport de la correspondance déposée le 14 septembre 2026.

Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyée par la conseillère Vickie Raymond

ET RÉSOLU D'autoriser la direction générale à procéder selon les politiques en vigueur et les directives du conseil pour la conservation ou la destruction des documents de correspondance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

8. RAPPORT DES COMITÉS ET DÉLÉGUÉS

8.1. Rapport du maire et de la mairesse suppléante

8.1.1. Activités mensuelles du Maire

Monsieur le maire, Michel-Henri Goyette, présente un compte rendu détaillé de ses activités et de sa participation à divers événements et rencontres au cours du dernier mois. Parmi les principales activités, il mentionne :

- CA Régie intermunicipale des déchets de Coaticook (RIGDSC)
- Rencontre Acti-bus / budget
- Rencontre Sylvie Tanguay
- Rencontre Pierre Grondin (Les Services EXP)
- Rencontre Acti-bus / MRC budget
- CSP Compton
- CCU Martinville
- Rencontre Geneviève Hébert
- Rencontre sécurité incendie Compton/ Waterville/Martinville

Autres activités :

- Entrevue Steve Bergeron (chauffage CSM)
- Rencontre Sylvain Langlais

Monsieur le Maire laisse la parole à la conseillère madame Patricia Gardner concernant la fête au village. Mme Gardner informe les membres du conseil que la fête au village a été un immense succès et le Comité des loisirs a reçu des félicitations de plusieurs personnes pendant la fête. Remerciements pour la collaboration de l'employé municipal, Jesse Phaneuf. Remerciements aux bénévoles qui ont fait de cette fête un succès.

8.1.2. Activités mensuelles de la mairesse suppléante

Madame la mairesse suppléante, Kim Filion, présente un compte rendu détaillé de ses activités et de sa participation à divers événements et rencontres au cours du dernier mois. Parmi les principales activités, elle mentionne :

- Dossier éoliennes
- Natural Forces pour les panneaux solaires
- Samedi le 19 septembre la Fête de la région de Coaticook
- À venir le congrès de la FQM

8.2. Dépôt des rapports des inspecteurs

8.2.1 Rapport de l'inspecteur municipal

Le rapport de l'inspecteur en voirie, Jesse Phaneuf, a été déposé à la table du conseil et les membres du conseil ont pris connaissance de ce rapport.

8.3. Sécurité publique

La clôture au puits est installée. La cabane des marqueurs est démolie et les gens apprécient. L'installation des prises électriques au Parc des Sables et ce fût pratique.

8.4. Sécurité routière

Les pancartes de limite de vitesse de 30 KM/H sont installées sur le chemin Des Sables. La zone de 30 KM/H sera allongée sur la rue De l'Église devant l'école.

8.5. Famille et Aînés

Dépôt préliminaire de la politique familiale. Reste à prendre la photo pour MADA

8.6. Environnement

Il y a encore des délais pour la réparation du barrage. Possiblement que les travaux seront effectués l'année prochaine.

8.7. Urbanisme

Aucun

8.8. Loisirs et jeunesse

La conseillère Patricia Gardner demande au conseil si l'Halloween est passé le samedi 31 octobre.

8.9. Patrimoine, culture et bibliothèque

Le Maire informe les membres du conseil que l'horaire de bibliothèque est modifiée à cause du manque de bénévoles. La bibliothèque est ouverte le mercredi dorénavant, une plage horaire le matin et une plage horaire en soirée. L'invitation est lancée d'aller à la rencontre des Anciens de Martinville le 27 septembre 2026. Invitation à la population au Bingo Pickleball le 2 octobre 2026.

8.10. Comité Ad hoc – Participation citoyenne / vie communautaire

Aucun

9. Adoption des projets de règlements et règlements (incluant les avis de motion) n/a

10. Présentation et adoption des comptes

20260905 **10.1.1. Présentation des comptes à payer**

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé par la conseillère Vickie Raymond

ET RÉSOLU D'accepter les dépenses incompressibles et les dépenses déjà autorisées par le conseil au montant de 81 971,23 $ et d'accepter les comptes à payer au montant de 100 217,29 $.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260906 **10.1.2. Présentation des salaires, frais de déplacements**

Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyée par la conseillère Vickie Raymond

ET RÉSOLU D'entériner les versements des salaires pour le mois d'août 2026 au montant de 28 793,63 $ incluant les retenues à la source et les déductions FTQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11. AUTRES POINTS À DISCUTER - AFFAIRES NOUVELLES

20260907 **11.1. Nomination des officiers désignés en vertu du règlement 2026-101 relatif à l'entretien et l'occupation des bâtiments**

Attendu que l'article 3.1 du Règlement 2026-101 relatif à l'entretien et l'occupation des bâtiments prévoit que l'application dudit règlement relève de l'officier désigné nommé par résolution du conseil;

Attendu que la Municipalité souhaite nommer les officiers désignés pour l'application du Règlement 2026-101 relatif à l'entretien et l'occupation des bâtiments;

EN CONSÉQUENCE
Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyé par la conseillère Vickie Raymond

De nommer les inspecteurs municipaux, Alexandre Thibault et Maxime Desmarais à titre d'officiers désignés en vertu du Règlement 2026-101 relatif à l'entretien et l'occupation des bâtiments pour l'application dudit règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260908

11.2. Nomination des personnes autorisées à émettre des constats d'infraction au nom de la municipalité de Martinville

ATTENDU QUE l'article 147 du Code de procédure pénale (R.L.R.Q., c. C-25.1) ayant trait à l'émission d'un constat d'infraction prévoit qu'un poursuivant doit désigner par écrit les personnes autorisées à émettre des constats d'infraction en son nom;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite désigner les personnes autorisées à délivrer, pour et au nom de la Municipalité, des constats d'infraction pour toute infraction aux règlements municipaux en vigueur adoptés par la Municipalité de Martinville et pour toute infraction aux règlements adoptés par le gouvernement du Québec dont l'application est déléguée aux municipalités, ainsi que leurs amendements;

EN CONSÉQUENCE
Il est proposé par la conseillère Patricia Gardner
Appuyé par le conseiller Sylvain Côté

D'autoriser les inspecteurs municipaux dûment nommés par la résolution du conseil numéro 20260907 à délivrer, au nom de la municipalité, des constats d'infraction pour toute infraction aux règlements municipaux en vigueur adoptés par la Municipalité de Martinville ainsi que leurs amendements;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS.

20260909

11.3. Achat d'une banque d'heures Infotech

Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyé la conseillère Patricia Gardner

ET RÉSOLU D'autoriser l'achat d'une banque d'heures au montant de 2000$ auprès de la compagnie Infotech.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260910

11.4. Approbation du règlement d'emprunt #2026-003 de la Régie intermunicipale de gestion des déchets solides de la région de Coaticook (RIGDSC) visant à compléter le chauffage des eaux par géothermie

ATTENDU QU'il est de l'intérêt de la Régie intermunicipale de gestion des déchets de la région de Coaticook de compléter les travaux pour le chauffage des eaux par géothermie dont les travaux initiaux ont été réalisés entre 2021 et 2023, en même temps que ceux de la nouvelle usine de traitement des eaux usées;

ATTENDU QUE, suite à diverses problématiques rencontrées avec l'entrepreneur pendant la construction de l'usine, la Régie a dû suspendre les travaux et reporter le tout à une date ultérieure. Les montants investis jusque-là étaient de l'ordre de 350 000 $.

ATTENDU QU'en février 2026, la firme BPA a remis à la Régie un rapport technique en considérant une mise à jour des conditions d'opérations du système ainsi que de l'évaluation du retour sur investissement de ces travaux considérant également l'impact de l'augmentation des coûts énergétiques au cours des prochaines années.

ATTENDU QUE selon la firme BPA, le retour sur investissement est estimé entre 10 et 15 ans, les économies anticipées sont estimées entre 20 000$ et 25 000$ par année et les frais d'entretien de ce type de système ont été évalués à environ 2500$/an.

ATTENDU QUE les coûts reliés à ces travaux sont estimés à quatre cent cinq mille cinquante-neuf dollars (405 059$), pour les honoraires, les services professionnels, les frais principaux et les frais incidents pour le forage de nouveaux puits et l'installation souterraine horizontale jusqu'au bâtiment, les travaux d'excavation/remblayage, les collecteurs et travaux de plomberie hors sol et l'allocation pour la construction d'une annexe;

ATTENDU QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de la séance de la RIGDSC tenue le 10 juin 2026 et que le projet de règlement a été déposé à cette même séance;

ATTENDU QU'un projet de règlement a été adopté à la séance du 12 août 2026 par la résolution #2026-3585;

EN CONSÉQUENCE
Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond
Appuyé par la conseillère Kim Filion

ET RÉSOLU

D'APPROUVER le règlement #2026-003 visant à compléter le chauffage des eaux par géothermie et l'affectation de la somme de 269 400 $ du solde disponible du règlement

2016-001 et 135 659$ du solde disponible du règlement 2021-001 en vue de financer une dépense de 405 059 $, adopté par la RIGDSC le 12 août 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260911

11.5. Cain Lamarre avocats / Offre de service 2027

Il est proposé par le conseiller Sylvain Côté
Appuyé la conseillère Vickie Raymond

ET RÉSOLU D'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre au besoin pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2027.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11.5.1. Cour Municipale

Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond
Appuyé le conseiller Sylvain Côté

ET RÉSOLU De mandater *le cabinet Cain Lamarre* de représenter la Municipalité à la Cour municipale pour l'ensemble de ses dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11.6. Therrien Couture Joli-Coeur avocats / Offre de service 2027

Les membres du conseil ne donnent pas suite à cette offre de service.

11.7. Adoption de la politique de la famille et des aînés et le plan d'actions 2026-2030

Ce point sera rediscuté à une prochaine séance du conseil.

20260912

11.8. Dérogation mineure / Demande de Natascha Fauteux sur le lot 5 487 124

ATTENDU QUE Natasha Fauteux, propriétaire du lot 5 487 124 souhaite construire une résidence de 87 m2 à 5 mètres de la ligne avant ;

ATTENDU QUE le règlement de zonage, annexe 2, grilles des spécifications, stipule que dans la zone A-23, une résidence doit être implantée à au moins 15 mètres de la ligne avant ;

ATTENDU QUE la demande consiste à autoriser l'implantation d'une maison 10 mètres plus près du chemin que le règlement le permet ;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la municipalité de Martinville est favorable unanimement à la demande ;

Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyé la conseillère Patricia Gardner

ET RÉSOLU D'accepter la demande de dérogation mineure de madame Natascha Fauteux, propriétaire du lot numéro 5 487 124 qui consiste à implanter une maison 10 mètres plus près du chemin, soit à une distance de 5 mètres de la ligne avant.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260913

11.9. Soumission pour une porte coulissante au bureau municipale

Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyé le conseiller Sylvain Côté

ET RÉSOLU D'accepter la soumission de Construction Martin Morin pour l'achat d'une porte coulissante automatique au bureau Municipal au montant de 13 237,65 $ plus taxes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

20260914

11.10. Adoption d'une résolution d'appui de demande d'autorisation à la Commission de Protection du territoire agricole du Québec, concernant l'échange de parcelles de terrains entre les lots 5 487 194, 5 487 195 et 5 487 179, propriétés de Gaby Côté et David Fauteux (Ranch Édaly inc)

CONSIDÉRANT QUE le demandeur souhaite échanger une partie du lot 5 487 179 de 428,3 m2 au lot 5 487 195;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur souhaite échanger deux parties du lot 5 487 179 de 161.8 m2 et 550 m2 au lot 5 487 194;

CONSIDÉRANT QU'une parcelle du lot 5 487 194 de 437.9 m2 sera donnée en échange au lot 5 487 179;

CONSIDÉRANT QU'une partie du lot 5 487 195 de 344.3 m2 sera cédée au lot 5 487 194;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise à régulariser l'utilisation actuelle des propriétés utilisées à des fins résidentielles, ainsi que pour le champ d'épuration et la remise;

CONSIDÉRANT QUE l'échange ne modifierait pas l'homogénéité de la communauté et de l'exploitation agricole ;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation de la municipalité de Martinville;

Il est proposé par la conseillère Kim Filion
Appuyé le conseiller Sylvain Côté

ET RÉSOLU

QUE le Conseil municipal de Martinville soutient la demande d'autorisation adressée à la CPTAQ, visant l'aliénation et la cessation des lots entre Gaby Côté et David Fauteux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11.11. Soumission / Lumières DEL au terrain de balle

Ce point sera rediscuté à une prochaine séance du conseil.

20260915 **11.12. Modification de la résolution numéro 20260710**

Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond
Appuyée par la conseillère Patricia Gardner

ET RÉSOLU De modifier la résolution numéro 20260710 pour y lire d'accepter la soumission de Brault Maxtech au montant de 36 250 $ plus taxes pour l'achat d'une vanne du canal pour le barrage, tel qu'indiqué dans la soumission datée du 7 juillet 2026.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

12. Période de questions

Aucune

20260916 **13. Levée de la séance**

Il est proposé par la conseillère Vickie Raymond
Appuyée par la conseillère Kim Filion

QUE la séance soit levée à 19 h 36.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

_____ _____

Julie Létourneau, directrice générale/greffière-trésorière

Michel-Henri Goyette, maire

''Je, Michel-Henri Goyette, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code Municipal.''